

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire qui a eu lieu le 10 décembre 2010 au golf de Nantes Erdre à 18 h 30.

Le Président, Michel Cordier, ouvre l'assemblée générale à 18 h 40 en expliquant les raisons de la date tardive de sa réalisation. Les années passées, l'assemblée générale avait lieu entre les mois de mars et juin : cette année nous avons appris durant cette période, que la ville de Nantes m'était en vente la gestion du golf de Nantes Erdre. Ne sachant, dans cette circonstance, quel serait l'avenir de notre association, nous avons attendu la désignation du repreneur et ces intentions pour programmer une assemblée générale dont le contenu aurait pu être extraordinaire.

En suivant l'ordre du jour :

Rapport d'activité :

- Animations concernant les compétitions organisées par l'AS

L'association a organisée 54 compétitions ayant rassemblées 3300 participants.

- Animations concernant les équipes

Engagement d'une équipe dame et de deux équipes hommes en championnat inter clubs de ligue.

Engagement de deux équipes hommes en championnat inter clubs départemental.

Six équipes ont représenté les couleurs de l'association au niveau national :

- Equipe jeunes en deuxième division (maintien)
- Equipe mid amateurs Dames (montée en deuxième division)
- Equipe mid amateur hommes (maintien en troisième division)
- Equipe Dames (descente en promotion)
- Equipe Hommes (maintien en troisième division)
- Equipe séniors hommes (maintien en troisième division)

L'ensemble des résultats sont satisfaisant et démontre une forte implication tant en quantitatif

(75 personnes participent dans ces équipes) que qualitatif.

Rapport financier :

Le trésorier détaille les produits de recette et les charges de dépenses.

Il annonce pour l'année 2009 un solde légèrement positif.

Le rapport financier a été adopté à la majorité des présents (deux voix contre)

Election au conseil d'administration :

Le tiers sortant est constitué de Mmes Héliot, Portugal et Mrs Morin, Le Calvez, Bureau et Nedelec

Les six personnes se représentent ainsi que Mr Taverneau

Avec l'approbation de l'assemblée, les six personnes sont réélues.

Avec l'approbation de l'assemblée et lui-même, Mr Taverneau Jean Marie est coopté sur le tiers renouvelable en 2011 du fait de la vacance de plusieurs postes.

Questions diverses :

Au vu des questions diverses, les statuts de l'Association et comptes de l'année 2009 seront consultables sur simple demande au bureau de l'association.

Le Président clos l'assemblée à 19 h 30.

Le Secrétaire

Le Président

Jean François Just

Michel Cordier